



Mercredi 28.08.13 | 46e année | No 24

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Qu'est-ce que tu dis ?

A l'heure où ces lignes sont rédigées, de nombreuses associations et clubs sportifs reprennent les préparatifs de la Fête des vendanges. Il faut être prêt dans un peu plus... d'un mois.

Le comité central et les commissions de la Fête composés de bénévoles sont aussi au travail. Diable, accueillir autant de monde, cela ne s'improvise pas.

Quant au commun des mortels, il se prépare à faire quelques heures à son stand préféré pour y travailler puis il passera de l'autre côté du comptoir pour s'amuser.

Et c'est là que le plaisir n'est parfois (souvent), pas à la hauteur de l'attente. Non pas que l'Œil-de-Perdrix neuchâtelois ne soit pas bon, au contraire, il est excellent, mais tout simplement parce que personne n'arrive à s'entendre et encore moins à s'écouter.

Ce n'est pas une question de convivialité mais de décibels.

Fort de ce problème connu de tous, la Fête, en collaboration avec la Ville, a rédigé une convention proposée aux tenanciers de stands. L'objectif est la diffusion de musique dans le respect des autres. Fini la concurrence des décibels entre stands voisins. Du moins c'est ce qui est demandé. Et pourquoi pas tout un secteur de stands qui diffusent ensemble la même musique?

Nous pourrions alors boire un verre et causer, sans devoir sans cesse demander, l'oreille tendue, ce qu'a dit l'autre...

Pensez-y et rendez-vous dans un mois!

*Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité*



Oliver Rochat (à gauche) et Claude-Alain Jaccoud (à droite) invitent le public à fêter la Quinzaine Ô Neubourg.

Le Neubourg s'anime

Une série d'événements en tous genres animera du 8 au 28 septembre la rue du Neubourg à l'occasion de la première Quinzaine Ô Neubourg. Mise sur pied par l'association Live@Neubourg, cette manifestation vise à redonner de la vie au centre-ville.

L'association Live@Neubourg a vu le jour en 2010 avec pour objectif d'organiser au Neubourg des concerts lors de la Fête des Vendanges. Après avoir testé plusieurs événements en 2012, elle met en place la première Quinzaine Ô Neubourg. Le budget de l'événement se monte à 80'000 francs, dont une grande partie provient de fonds privés. La manifestation peut aussi compter sur le soutien de l'Association Neuchâtel un cœur en ville.

De longues tables de fête investiront au mois de septembre la rue du Neubourg, spécialement recouverte pour l'occasion. Cinq chalets en bois, loués par différents partenaires, occuperont une partie du quartier. On pourra y déguster de la fondue et des grillades mais également des cocktails, du vin et de la bière.

Des animations à foison

«Durant la Quinzaine Ô Neubourg, chaque partenaire aura sa journée pour mettre sur pied des animations», indique Olivier Rochat, organisateur de la manifestation et patron du bar Helter Skelter. Le programme de cette première édition s'annonce riche et diversifié. Il y en aura pour tous les goûts avec des animations insolites,

dont notamment un défilé de coiffures avec lévriers afghans et une concentration de vélos customisés. Les enfants pourront participer à un atelier de fabrication de chocolat ou à un après-midi avec la Galerie Quint-Essences.

Côté gustatif, la manifestation accueillera dimanche 8 septembre Michel Stangl et son équipe pour le Festin neuchâtelois. Samedi 21 septembre, une choucroute sera servie dans le cadre de la Fête de la bière. Au rayon musical, le public découvrira plusieurs groupes de la région, mais aussi d'ailleurs. De nombreux artistes se produiront sur scène pour la Fête des vendanges, avec une surprise de taille pour clore l'événement. Programme complet prochainement disponible sur www.quinzaine-o-neubourg.ch. (ak)



3 Une nouvelle place de sport sera inaugurée ce samedi 31 août dans le quartier de Serrières.



4 Le Théâtre de la Poudrière adapte «La Ballade de Cornebique» en spectacle de marionnettes.



5 La 20^e édition des Journées européennes du patrimoine se déroule sur le thème « feu et lumière ».

Publicité

avec proximité
confidentialité
efficacité

achat · vente · conseils
bureau de courtage commercial & immobilier

Vous cherchez ou vendez...

**un commerce,
une entreprise ou
un bien immobilier ?**

Contactez-nous pour un entretien en
toute confidentialité et sans engagement !

079 331 61 67

www.avec-proximite.ch

Rue N. L. Breguet 10 • 2000 Neuchâtel • +41 (0) 32 725 29 00 • info@pfne.ch • www.pfne.ch



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch


Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES

1938 - **75** ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien
adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous
développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel
et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années
d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch





Dans ce numéro

Marionnettes

La nouvelle création du Théâtre de la Poudrière emmènera les enfants en voyage dans le monde de Cornélique durant le mois de septembre.

Page 4

Hand'fauteuil



Le Handball Club Neuchâtel a convié deux équipes françaises pour une démonstration de hand'fauteuil à l'occasion de son 42^e tournoi annuel.

Page 8

Rafroball

Créé dans le but de réunir personnes handicapées et valides sur un même terrain, le rafroball est présent dans le canton.

Page 9

Wakeboard



Les Neuchâtelois Marie-Caroline Janssens et Théo Beynon ont brillé lors du dernier championnat suisse de wakeboard. Rencontre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 4 septembre 2013.



La Ville de Neuchâtel se dote d'une nouvelle place de sport dans le quartier de Serrières



Une nouvelle place de sport sera inaugurée samedi dès 14 heures dans la cour du collège primaire de Serrières.

Place de sport à Serrières

Une place de sport flambant neuve occupe désormais la cour de l'école primaire de Serrières. Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel et l'Association de Quartier - Serrières bouge! invitent la population à venir fêter samedi 31 août dès 14 heures son inauguration. Au programme: animations sportives, bourse aux jouets et articles de sport ainsi que stand de pâtisseries. La manifestation aura lieu par tous les temps.

La Ville de Neuchâtel avait initialement prévu d'aménager la nouvelle place de sport à l'ouest, dans le fond de la cour du collège primaire de Serrières. Le représentant d'un des immeubles alentours n'a pas été emballé par le projet et a déposé une opposition. Celle-ci a pu être levée à la suite d'une phase de négociations. Dans ce contexte, le nouveau terrain a simplement été déplacé de 6,5 mètres vers l'est, dans l'alignement de la façade est de la salle de gymnastique. En parallèle, toute la clôture qui ceinture la cour d'école a été changée et remise aux normes. Quant aux toilettes publiques situées en contrebas, leur accès est désormais ouvert.

Une place appréciée par les écoliers

«Le projet revisité par le Service des parcs et promenades est à mon sens

meilleur que le premier. En déplaçant le terrain, un espace en libre accès est recréé à l'ouest avec une surface verte et une autre recouverte de chaille», détaille Sylvain Ghirardi, chef du Service de la Culture et de l'Intégration. La nouvelle place possède un revêtement antidérapant de couleur bleu électrique. «Au départ, les places de sport de la Ville de Neuchâtel étaient équipées de structures en bois. La nouvelle place, elle, est à la pointe de la technologie. Au vu des précédentes expériences, elle bénéficie de nouveaux matériaux», précise Sylvain Ghirardi. La structure en métal inoxydable est également recouverte d'un filet, qui empêche les balles de sortir de la zone.

La place de sport fraîchement installée offre un nouvel espace pour les activités sportives dans le cadre des leçons de gymnastique. «Elle est déjà très appréciée par les écoliers, qui n'ont pas attendu qu'elle soit inaugurée pour s'y amuser durant leur récréation», constate le chef du Service de la Culture et de l'Intégration. Les enfants du quartier ont également la possibilité d'y jouer en dehors des heures d'école.

Animations pour enfants

L'inauguration commencera par une partie officielle, qui sera suivie de nombreuses animations. Le Service des sports de la Ville proposera aux enfants

de 8 à 14 ans de participer à un tournoi de street soccer. Ils pourront s'inscrire directement sur place. L'Association de quartier de Serrières organise chaque année en alternance une fête de quartier et un vide-grenier. A l'occasion de l'inauguration de la place de sport, elle propose une bourse d'articles de sport et de jouets. Petits et grands auront ainsi la possibilité de vendre sur place, sans inscription préalable, leurs articles à des prix solidaires. Une slackline et des jeux seront mis à disposition des plus jeunes. A 16 heures, un goûter sera offert aux enfants et aux jeunes. Une buvette sans alcool et un stand de pâtisseries permettront au public de se sustenter. (ak)



Le programme en bref

- 13h45: inscriptions sur place pour le tournoi de street soccer.
- 14h00: tournoi de street soccer, slackline, jeux pour enfants et bourse aux jouets et articles de sport.
- 16h00: goûter offert aux enfants, buvette et stand de pâtisseries.

En cas de pluie, la manifestation se déroulera dans la salle de gymnastique du collège primaire de Serrières.

 Le Théâtre de la Poudrière dévoile sa nouvelle création

Prendre la route avec Cornebique

Le Théâtre de la Poudrière présentera mercredi 11 septembre à 15 heures entre ses murs sa nouvelle création. Inspirée du roman de Jean-Claude Mourlevat, « La Ballade de Cornebique » raconte l'histoire d'un bouc parti à l'aventure. Mis en scène par Corinne Grandjean, ce spectacle jeune public a pour but de sensibiliser les enfants à l'art des marionnettes. A découvrir jusqu'au 22 septembre.

Le Théâtre de la Poudrière propose depuis de nombreuses années des créations destinées au jeune public. De *Trois Gouttes d'Histoire* d'Anne-Lise Grobéty à *Bellion la Fumée* de Jack London en passant par *L'Île au Trésor* de R.L. Stevenson, la compagnie a déjà exploré un large répertoire marionnettique. Sa nouvelle création s'inspire du roman de Jean-Claude Mourlevat intitulé *La Ballade de Cornebique*.

Un pas vers la tolérance

Le spectacle démarre au pays des boucs. On y découvre Cornebique, qui après une déception amoureuse, décide de quitter le village et de prendre la route vers l'inconnu. Durant son périple, Cornebique partagera sa route avec un petit loir. Ils feront tous deux la connaissance de nombreux personnages. « Ce roman est



La compagnie du Théâtre de la Poudrière en pleine répétition dans le cadre de sa nouvelle création « la Ballade de Cornebique ». • Photo: Patrick Jeckelmann

« Les manipulateurs doivent faire preuve d'adresse et usent de nombreuses astuces pour faire vivre les personnages »

riche de plusieurs thèmes. Il aborde entre autres l'acceptation des autres et montre l'importance de ne pas rester dans l'immobilisme », explique

Corinne Grandjean, responsable de la mise en scène.

Confection des marionnettes et maîtrise de l'art

Une vingtaine de marionnettes ont spécialement été construites pour ce spectacle. Daniel Hernandez, Yannick Merlin et Claire Perret-Gentil ont pour mission de leur donner vie. Ils seront accompagnés pour la première fois en live sur scène par Julien Baillod qui jouera du banjo et de la guitare. « Les marionnettistes sont visibles sur scène, mais ils n'interprètent

aucun personnage », précise Corinne Grandjean. Les manipulateurs doivent faire preuve d'adresse et usent de nombreuses astuces pour faire vivre les personnages. Ils s'entraînent des heures durant pour maîtriser de multiples mouvements. Ils jouent parfois sur une table et doivent être capables de changer rapidement les accessoires des marionnettes. « Au niveau de la mise en scène, tout doit être inventé. Les différentes articulations du spectacle demandent plusieurs mois de préparation », relève la metteuse en scène.

Spectacle tout public

La compagnie du Théâtre de la Poudrière a découvert les textes de Jean-Claude Mourlevat à l'occasion d'un précédent spectacle. « Ce roman

nous a tout de suite enthousiasmés. Nous avons eu l'occasion d'entrer en contact avec l'auteur », note Corinne Grandjean. Le spectacle est ouvert aux enfants dès 7 ans. Au total, six représentations sont prévues au mois de septembre. La première aura lieu mercredi 11 septembre à 15 heures au Théâtre de la Poudrière. (ak)

« **La Ballade de Cornebique** »: les 11, 14, 15, 18, 21 et 22 septembre au Théâtre de la Poudrière. Mercredi à 15 heures, samedi et dimanche à 17 heures. Programme complet sur www.theatre-poudriere.ch.

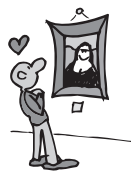
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'au 31 octobre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 6 octobre, exposition « Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens ».

Dimanche 1^{er} septembre, 14h, 15h, 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Mardi 3 septembre, 12h15, démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée

pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition « Hors-champs ».

Jusqu'au 29 septembre, exposition « Home Sweet Home ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 août, exposition rétrospective des dix années suisses d'Anais Laurent. Ouvert ve de 14h à 18h30.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition « Fleurs d'abeilles », ouvert tous les jours de 9h à 20h.

Divers

Association de quartier de la Roche de l'Ermitage, rue l'Orée (à côté du l'ancien stand de tir), dimanche 1^{er} septembre, de 10h30 à 16h30, journée « Rencontre et loisirs » organisée par l'Association de quartier de la Roche et l'Ermitage. Renseignements sur www.aqr.ch.

Patinoires du Littoral, quai Robert-Comtesse 4, samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre, de 10h à 18h, exposition féline internationale.

L'actualité culturelle

Le tango à l'honneur



Le tango est le protagoniste absolu de la tournée européenne de trois mois qui a vu le groupe Violentango se produire entre autres au légendaire festival de Glastonbury (Angleterre). Après une halte très appréciée du public neuchâtelois au Buskers festival, les musiciens argentins seront les hôtes du Théâtre du Passage vendredi 30 août. Les membres du quintet, Camilo Cordoba (guitare), Santiago Cordoba (percussions), Ricardo Jusid (basse), Juan Manuel Lopez (guitare) et Andrián Ruggiero (bandonéon) se sont rencontrés en décembre 2004. Depuis, Violentango constitue un

«petit orchestre» qui exploite au maximum les possibilités et combinaisons sonores offertes aux guitares, bandonéon et percussion. Maître d'un son particulier, envoûtant et énergique à la fois, le quintet a trouvé dans le style une nouvelle manière d'interpréter le tango, avec grand succès...

Théâtre du Passage, Max-de-Meuron 4, vendredi 30 août à 20h. Prix: Fr. 35.- (plein tarif)/Fr. 25.- (tarif réduit)/Fr. 15.- (tarif étudiant), vente en ligne www.theatredupassage.ch.

Conférence

Mardi 3 septembre, le Lyceum Club accueillera Rossella Baldi pour une conférence sur les «Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe» (1780) de Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793), qui fut ministre de l'Intérieur pendant la Révolution entre 1792 et 1793. Après une introduction sur la littérature de «Voyage d'Italie», la conférencière expliquera

la genèse et les enjeux de l'ouvrage de Roland de la Platière. Ensuite, elle parlera de l'histoire d'amour entre Roland de la Platière et sa femme, la fameuse Madame Roland (1754-1793), histoire qui gravite autour du livre. Egérie girondine très aimée par Stendhal, Madame Roland fut élevée au rang d'héroïne révolutionnaire par les auteurs romantiques.

Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 9, mardi 3 septembre à 20h. Prix: non membres Fr. 12.-; membres du Lyceum Club Fr. 8.-; jeunes en formation gratuit.

Ecrivain-tueur cherche éditeur

Dans le cadre du programme des Cafés scientifiques, le débat s'articulera mercredi 4 septembre autour du sujet «Ecrivain-tueur cherche éditeur». En 2016, «Mein Kampf» d'Adolf Hitler entrera dans le domaine public. Du coup, l'ouvrage deviendra libre de droit

pour quiconque souhaiterait le (re)publier. Quel accueil réserver à une telle littérature? Texte intégral ou édition annotée? L'été dernier, la presse s'enflammait autour du pamphlet «Eloge littéraire d'Anders Breivik» de Richard Millet. L'écrivain français a trouvé matière à inspiration dans le pavé de 1'500 pages rédigé par le tueur qui, en 2011, avait abattu 77 personnes en Norvège. Peut-on publier les écrits d'auteurs de massacres ou de crimes contre l'humanité, au prétexte de liberté d'expression? Doit-on interdire la vente de textes incitant clairement à la haine? Ou, au contraire, faut-il faire confiance au sens critique des lecteurs? Ces diverses questions seront discutées lors de cette rencontre.

Université de Neuchâtel, av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria, mercredi 4 septembre de 18h à 19h30. Entrée libre.

Les 20^e Journées européennes du patrimoine seront de « feu et lumière » les 7 et 8 septembre prochains

Les poêles du Pommier

La 20^e édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera le week-end prochain sur le thème « feu et lumière ». En ville de Neuchâtel, il sera possible de découvrir toutes les facettes des poêles à la rue du Pommier.

Victime d'un incendie en 1714, la rue du Pommier ne pouvait pas mieux coller au thème de la 20^e édition des Journées européennes du patrimoine, « feu et lumière ». Reconstituée sous l'impulsion du patriciat local suivant les codes du moment, cette rue historique a ainsi accueilli des bâtiments plus larges rigoureusement alignés, une architecture extérieure soignée et des intérieurs confortables. Et c'est sur un élément particulier de ces intérieurs, les poêles en faïence, que la seule visite proposée dans le cadre de la manifestation en ville de Neuchâtel permettra de s'arrêter.

Étudiant en Architecture et Patrimoine à l'Université de Lausanne, Christophe d'Epagnier développera la question « Le poêle – mode de chauffage ou chauffage à la mode? »



Derrière ce poêle se cache toute une histoire...

Plusieurs privés ouvriront leur porte pour l'occasion. D'une demeure à l'autre, d'un poêle à l'autre, les processus de fabrication et les évolutions de

la mode seront mis en lumière. «Entre le début et la fin du XVIII^e siècle, les décors s'affinent, on laisse de plus en plus d'espaces blancs sur les catelles, au départ très remplies», annonce le guide. Qui réserve quelques surprises aux visiteurs. «Les poêles ne sont pas si immobiles que cela: ils changent au fil des modes, déménagent avec les meubles.» Les catelles sont même parfois réutilisées pour calfeutrer le fond d'une cheminée.

Coordonnées par l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, huit visites au total seront proposées dans le canton, d'Hauterive à La Chaux-de-Fonds, en passant encore par Valangin, Saint-Aubin et Colombier. (thn)

Visites commentées, max. 20 personnes. Inscription jusqu'au 5 septembre auprès de l'Office du patrimoine et de

l'archéologie: 032 889 69 09 / OPAN@ne.ch

Plus d'informations sur www.nike-kultur.ch/fr

Chronique culturelle



Musique et mécanique

Les Jardins musicaux qui s'épanouissent à Cernier depuis mercredi passé et jusqu'à dimanche, parviennent non seulement à faire fleurir des pianos mais aussi à les faire voler (en hélicoptère) jusqu'à de bucoliques métairies au cœur du parc Chasseral! Ce festival unique au monde a quitté ce week-end le terrain du bio pour défricher l'univers des machines avec «Les Temps modernes» de Chaplin et une reprise de Pendulum Choir des frères Décosterd. Alors que Charlot révèle la déshumanisation qu'implique le travail à la chaîne apporté par la révolution industrielle (sur une musique interprétée en direct à la perfection par l'Orchestre des Jardins musicaux), Michel et André Décosterd réinventent la machine à l'ère postindustrielle de la commande numérique. Il existe peu d'œuvres aussi saisissantes que celle produite par ce chœur oscillant. Neuf voix mâles (celles de Jeune Opéra Compagnie) comme un souffle multiple et autant de choristes sanglés sur des vérins hydrauliques qui oscillent, se penchent, s'inclinent et ploient sous le vent de la musique... Des jardins tels que ceux-là, on aimerait en cultiver à perte de vue et en récolter les fruits éternellement!

Patrice Neuenschwander

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise


imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

La chronique cinéma de...

L'excellence à tout prix

Anne
Kybourg



Le réalisateur Joshua Michael Stern porte à l'écran la biographie de Steve Jobs, co-fondateur d'Apple. Tout simplement intitulé «Jobs», ce film raconte comment un jeune hippie au caractère bien trempé est devenu l'une des plus grandes personnalités du domaine des nouvelles technologies. A voir!

C'est dans le garage de la maison familiale que Steve Jobs et son pote Steve Wozniak démarrent leurs premiers travaux. Tous deux passionnés par les domaines de l'électronique et des nouvelles technologies, ils fondent ensemble la société Apple Computers, qui deviendra ensuite Apple avec le succès qu'on lui connaît. Les deux compères impliquent plusieurs de leurs amis dans l'aventure. Le culot et le franc parlé de Steve Jobs le mettent naturellement en position de leader.

Kutcher relève le défi

Joshua Michael Stern a confié le rôle de Jobs à Ashton Kutcher. Connue entre autres pour ses rôles dans *That '70s*



La firme à la pomme est née de la passion commune de Steve Jobs et de son ami Wozniak pour l'électronique et les nouvelles technologies. • Photo: © Elite Film AG

Show, L'Effet papillon ou encore *Sex Friends*, l'acteur a su relevé le défi avec brio. Le réalisateur a pris le parti de ne pas déguiser ses acteurs pour qu'ils ressemblent physiquement à leurs personnages. Néanmoins, Ashton Kutcher emprunte différentes manies à Jobs: sa démarche en canard, ses lunettes à verres ronds et cet esprit anti-conformiste qui le pousse à se comporter parfois comme une bête sauvage.

Une biographie fascinante

Le film en lui-même n'a rien d'extraordinaire. Ce qui est intéressant, c'est l'histoire de cet homme hors du commun. Ce caractère, ces sautes d'humeur. Cet égoïsme, mais surtout ce génie. Cet amour de la perfection et du design. L'attention portée au moindre détail. Cette soif de créer des produits révolutionnaires destinés à Monsieur et Madame tout-le-monde.

Cet instinct, cette capacité à innover. Steve Jobs était avant tout un visionnaire. Le film ne couvre que les trente premières années de sa vie. Cette biographie est si fascinante, qu'on reste sur sa faim! On aimerait en savoir davantage et connaître la suite de l'histoire, qui verra naître en autres iTunes, l'Apple Store et surtout le fameux iPhone.

A.K.

La Ville jeune

King Boat.ch, tous les samedis du mois d'août, départ 19h (escale 21h, possibilité de prendre le bateau durant l'escale), retour 22h10, apéritif, funk soul dj. Prix: Fr. 10.- prévente dans tous les Bar King et à la billetterie du port.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô (nouvel horaire depuis le 19 août 2013)

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Installations extérieures: 9h-20h.

Piscine de Serrières

Horaire: 10h-19h.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM

Maladière, Halle A, salles nos 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football

Terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 28 août à 20h15, FC Espagnol - FC Les Ponts-de-Martel I, 3^e ligue

Vendredi 30 août à 20h, FC Espagnol - FC Helvetia, Vétérans

Samedi 31 août à 9h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Marin-Sport, Juniors E1

A 10h30, Neuchâtel Xamax FCS - FC Le Landeron, Juniors D2

A 12h30, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm La Côte, Juniors D1

A 14h30, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm Val-de-Ruz, Juniors B1

A 17h, Neuchâtel Xamax FCS II - FC Corcelles-Cormondrèche, 2^e ligue
Dimanche 1^{er} septembre à 16h, FC Helvetia I - FC St-Imier II, 4^e ligue



Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Mercredi 28 août à 20h15, Neuchâtel Xamax

FCS M17 - Etoile Carouge, Coupe
Samedi 31 août à 14h, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm La Côte, Juniors C2

A 16h30, Neuchâtel Xamax FCS - FC Servette, M16

Dimanche 1^{er} septembre, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm La Côte, Juniors A1

Terrain du Chanet I

Vendredi 30 août à 20h, FC Neuchâtel - FC Couvet II, 5^e ligue

Samedi 31 août à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - Team AFF, M13

Stade de la Maladière

Samedi 31 août à 15h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Servette M18

Dimanche 1^{er} septembre à 16h, Neuchâtel Xamax FCS I - FC Sursee, 1^e ligue

Gymnastique

Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 30 août dès 18h, 3^e manche de gymnastique synchronisée du Lascar

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre, 42^e Tournoi international de Handball



Le 42^e tournoi annuel du Handball Club Neuchâtel offrira une exhibition de hand'fauteuil ce samedi 31 août à la Riveraine

Le handball pour tous

Le Handball Club Neuchâtel organise ce week-end son 42^e tournoi annuel. Pour l'occasion, le club a convié deux équipes françaises pour un match-exhibition de hand'fauteuil. L'occasion d'attirer l'attention sur une discipline encore méconnue et de parler de sport-handicap.

C'est devenu une tradition, la fin des vacances d'été rime avec «Coupe de Neuchâtel» pour le Handball Club (HBC) Neuchâtel. Ainsi, pour la 42^e année, ce ne sont pas moins de 18 équipes qui s'affronteront en ce dernier week-end d'août à la Riveraine. «C'est un événement important pour le club, pour lancer la saison, se préparer et retrouver tout le monde, y compris les anciens. C'est un moment de retrouvailles», livre Carolin Foehr, responsable médias du club.

Les hommes du HBC Sullens-Boussens (VD) et l'équipe féminine de Handball Emmen (LU) viendront défendre leur titre, mais la concurrence sera rude. «Les équipes alémaniques viennent en force cette année, ce qui permettra de jouer un autre handball, plus agressif», analyse Carolin Foehr.

Match-exhibition

Un autre handball, c'est également ce qui sera proposé lors d'un

match-exhibition samedi soir dès 19 heures. En effet, le club neuchâtelois a pris l'initiative d'inviter cette année deux équipes françaises de hand'fauteuil – l'AS Palente Orchamps (Besançon) et l'Union sportive Ledonnienne (Lons-le-Saunier) – qui feront une démonstration de leur discipline. «L'idée est de faire des matches de gala qui intéressent plus les gens en dehors du cercle fermé des handballeurs», détaille Carolin Foehr. Et si ce genre de match peut attirer l'attention sur le sport-handicap, tant mieux!

«C'est indispensable!», affirme même Cédric Noir, entraîneur de l'AS Palente Orchamps, qui a monté l'équipe de hand'fauteuil en 2009. «C'est de cette manière que nous pourrions nous faire reconnaître, lors de matches d'exhibition, de levers de rideau, etc. Nous sommes très peu connus et il y a peu d'équipes actuellement.»

Pas présent en Suisse

Inexistant en Suisse, le hand'fauteuil est un handball qui se joue en chaise roulante et s'adresse aux personnes avec handicap moteur. Les règles ne changent pratiquement pas comparé au handball pour valides, si ce n'est que l'on s'y affronte à cinq

joueurs de champs et non six, et que la règle des trois pas s'est transformée en trois poussées.

Il s'agit de ne pas le confondre avec le hand adapté, dédié aux personnes ayant un handicap mental et qui se joue selon des règles adaptées au type de handicap. Cette dernière variante ressemble d'ailleurs à une autre discipline surtout présente en Romandie, le raftball (voir page 9).

En France, les matches restent majoritairement organisés localement, et une seule compétition a lieu annuellement sous l'égide de la Fédération française de handball. On en trouve également trace en Allemagne et en Scandinavie.

Du côté de la Riveraine, une initiation avec l'AS Palente Orchamps sera proposée dès 18 heures, pour personnes valides ou handicapées. Une différence qui n'a plus lieu d'être sur le terrain, puisque tout en chacun peut pratiquer le hand'fauteuil: «Le but est vraiment de jouer ensemble – en tout cas en ce qui concerne mon club», souffle Cédric Noir, qui compte sept handicapés et cinq valides dans son équipe. «Le but est d'intégrer les personnes en situation de handicap, de vivre ensemble.» Le tout à la force des bras. «Certains de mes joueurs sont tout le temps en fauteuil, quelques-uns

pratiquent également d'autres handisports, alors que d'autres encore sont considérés comme valides pour le handisport mais ne peuvent pas pratiquer leur sport en valide.»

Malgré l'initiative du HBC Neuchâtel, le hand'fauteuil a pour l'instant peu de chances de s'implanter durablement de ce côté-ci du Doubs. «Il n'y a pas de volonté de monter un groupe ici car la demande n'est pas encore là, nous attendons de voir si des gens sont intéressés», constate Carolin Foehr. «Ça met en avant une autre facette du handball et donne la possibilité de jouer à tout le monde. Il faut surtout montrer aux gens qu'il y a la possibilité de faire quelque chose en fauteuil.»

C'est également dans cet esprit-là que se tiendra la Swiss Handball Cup à Lausanne en avril 2014. L'équipe de Lons-le-Saunier fera une autre démonstration dans le cadre de la manifestation, qui vise à promouvoir le handball en Suisse et à sensibiliser à la pratique du sport handicap. Mais elle passera déjà par la Riveraine samedi. (thn)

Inscription à l'initiation de hand'fauteuil sur place ou par e-mail à info@handballneuchatel.ch. Entrée libre.

Handicapés comme valides s'affrontent sur un même terrain grâce au raftball, en mettant le plaisir, le fair-play et le respect en exergue. • Photo: sp



Personnes handicapées et valides peuvent

Un sport qui

Si aucune équipe de hand'fauteuil n'existe dans la région, ce n'est pas le cas du raftball. Créé par quatre amis, ce sport encore relativement confidentiel fait jouer ensemble personnes handicapées et valides.

Divers sports ont déjà été adaptés pour permettre une intégration des personnes à mobilité réduite dans le monde sportif (voir page 8). Mais le raftball va encore plus loin. Inventé il y a près de vingt ans par quatre amis dont trois sont handicapés – Thierry RApillard, Lionel et Jonas FROssard ainsi que Prince BALLEstraz –, ce sport fait passer la manière avant le résultat. Fair-play, respect et plaisir recouvrent ici encore tout leur sens.

Pour l'heure confiné à la Romandie avec une douzaine d'équipes, le



Cédric Noir (à gauche) et son équipe de l'AS Palente Orchamps présenteront le hand'fauteuil lors d'une exhibition contre l'US Ledonnienne. • Photo: sp

vent s'amuser en dépassant les différences grâce au rafroball, un sport créé de toute pièce pour rassembler

ii mise sur le partage et l'intégration

rafroball s'est plutôt développé dans le haut du canton à Neuchâtel. Deux équipes sont en effet recensées à La Chaux-de-Fonds: RafrolaTchaux et le Rafo Band Club La Chaux-de-Fonds (RBCC).

Des règles pour intégrer

Habile mélange de handball, de football et de basketball, le «rafro» fait fi des différences de sexe, d'âge, ou de handicap: tout un chacun peut y jouer. «Ça répondait à une demande», avance Denise Zbinden, vice-présidente de Procap La Chaux-de-Fonds, association sous l'égide de laquelle a été créé RafrolaTchaux il y a une petite dizaine d'années déjà. «C'est une ouverture qui permet à tout le monde de faire du sport, sans mettre les handicapés de côté», lâche Pascal Gilliland, entraî-

neur du RBCC, fondé par sa femme Judith en 2009.

Afin que chacun puisse jouer avec les mêmes chances, les valides reçoivent un handicap et doivent jouer en chaise roulante. À l'inverse, les joueurs qui ont une déficience importante bénéficient d'un avantage ou d'un «moteur» – une personne qui les aide – pour attraper les balles et avancer plus vite.

Le but du jeu: réussir à marquer plus de buts que l'équipe adverse avec une balle en mousse, dans des cages de grandeurs variables selon le handicap du gardien.

Deux catégories de jeu – fun et sport – existent, «afin d'éviter que les nouveaux venus affrontent tout de suite les habitués. Mais aucun règlement ne précise comment passer d'un

groupe à l'autre, c'est plutôt une appréciation du coach, en fonction du plaisir pris par les joueurs», détaille Pascal Gilliland.

Car si le plaisir prédomine, l'enjeu sportif n'en amène pas moins à des matches engagés. Mais tout une pensée basée sur le fair-play et le respect accompagne la pratique du rafroball. «Le but n'est pas de faire jouer les meilleurs, ce ne serait plus dans l'esprit du jeu», confirme Pascal Gilliland.

Sensibilisation

Afin de faire connaître plus largement le rafroball, le RBCC est présent chaque année à la course populaire La Trotteuse et a participé à «La Suisse bouge» ce printemps. «Nous sommes déjà passés à la télévision et faisons

volontiers des démonstrations», détaille pour sa part Denise Zbinden.

La Swiss Handball Cup offrira une vitrine supplémentaire au rafroball, en avril 2014 à Lausanne. «L'association Rafroball sera associée à la manifestation de bout en bout pour animer la journée découverte et faire des démonstrations», précise Eric Bertin, président du comité d'organisation. «Nos deux souhaits les plus chers seraient de pouvoir les aider financièrement à mettre en œuvre le projet de développement au niveau national, et d'initier entre eux et la Fédération suisse de handball une mise en commun des forces pour élargir le concept de rafroball.»

Une équipe pourrait voir le jour dans le littoral, pour autant qu'un soutien suffisant soit rencontré. (thn)

 Le Conseil communal sollicite un montant de 250'000 francs pour rafraîchir le parc des Cadolles

Le quartier des Cadolles poursuit sa mue

Le Conseil général se penchera lundi soir sur le projet de réhabilitation du parc des Cadolles. L'exécutif sollicite un montant de 250'000 francs pour réaliser une série d'aménagements, qui doit permettre de mieux valoriser les différents espaces.

«En septembre 2007, le Service communal de l'aménagement urbain a finalisé le plan directeur sectoriel des Cadolles, afin de planifier le changement d'affectation du site pour le projet de logements actuellement en cours de réalisation», indique le Conseil communal dans son rapport. Ce document a servi de base principale pour élaborer le projet d'aménagement du parc. Il comprend une analyse approfondie des enjeux et des objectifs. En effet, la transformation du quartier des Cadolles (voir encadré) modifie le rôle du parc et nécessite sa requalification.



Le projet d'aménagement du parc des Cadolles prévoit de conserver l'escalier principal, qui assure la liaison nord-sud.



Le mur d'enceinte et le portique en roc, qui se situent à l'entrée du site des Cadolles, seront mis en valeur dans le cadre de l'aménagement du parc.

Des installations vétustes

Le parc des Cadolles se compose de deux parties en forte inclinaison, qui forment un «L». Dans la partie ouest, qui surplombe l'avenue des Cadolles, le Service des forêts a planté plusieurs arbustes indigènes, aménagés en cordon boisé. La partie sud, elle, est très arborisée et possède une grande valeur écologique. «Ce lieu est en relation avec le bâtiment principal de 1914, aujourd'hui rénové pour servir sa nouvelle vocation de logement», note le Conseil communal dans son rapport. Cet endroit comportait plusieurs zones, dont un sentier forestier didactique, une prairie naturelle riche en orchidées et en espèces typiques du Jura, un étang artificiel avec sa faune et sa flore ainsi que trois plates-bandes thématiques de plantes. «Les installations éducatives sont aujourd'hui vétustes, les plantations thématiques n'existent plus», précise l'exécutif.

Valorisation du paysage

Le projet de réhabilitation du parc des Cadolles doit permettre de protéger et de valoriser ses qualités écologiques et paysagères. Les jardins

privés des logements de l'ancien hôpital et le chemin privé qui les longe se trouvent à la limite nord du parc. Le

« Le Service des parcs et promenades assurera l'entretien des espaces publics »

projet propose de planter des haies indigènes pour marquer clairement la frontière entre les espaces privés et le parc public. L'étang, lui, deviendra le point d'orgue du parc. Il sera à nouveau alimenté en eau de pluie et sa cascade réaménagée. Les chemins seront simplifiés pour libérer les surfaces naturelles. L'escalier principal et le chemin de chaille qui encercle l'étang seront conservés, de même que

le mur d'enceinte et le portique en roc. Un panneau didactique sera placé à l'entrée du parc. Il indiquera les qualités du site et sensibilisera le public aux règles à respecter. En particulier, il sera demandé de ne pas sortir des sentiers, de ne rien cueillir et de tenir les chiens en laisse. Les bancs et les corbeilles seront remplacés. Quant à l'éclairage, il sera revu et se concentrera sur l'escalier principal.

«Les droits de passage sont réglés par servitudes réciproques entre les différents propriétaires et détenteurs de droits de superficie du site. Une convention, actuellement en cours de négociation entre les différents propriétaires de bâtiments, dont la Ville, doit régler l'usage et l'entretien des espaces extérieurs du secteur nord. Quant au parc public, il est géré de manière totalement indépendante par la Ville», relève le Conseil communal. Le Service des parcs et promenades assurera l'entretien des espaces publics.

Des travaux en deux phases

Sous réserve de l'accord du Conseil général, les travaux se dérouleront en deux phases. En septembre, l'escalier dit «des infirmières» sera démonté selon le programme de la protection civile. Les aménagements liés à l'étang et à l'éclairage devraient se terminer avant l'hiver pour autant que la météo le permette. L'escalier principal, la boucle de l'étang et la mise en place du nouveau mobilier urbain devraient être prêts au printemps prochain. Le coût du projet se monte à 250'000 francs. Les coûts annuels liés à l'entretien du parc et de son mobilier sont estimés à 10'000 francs par an.

Aide à la personne

Dans le cadre du projet immobilier des Cadolles, la Ville de Neuchâtel met en location au 1^{er} octobre 21 appartements à loyers modérés. «Nous avons déjà trouvé un tiers des locataires», indique Jean-Michel Ischer, gérant des bâtiments pour la Ville de Neuchâtel. Et d'ajouter: «Il y a beaucoup de monde qui s'intéresse à ces appartements, mais nous devons trouver des locataires qui correspondent aux critères d'attribution.» En juin dernier, le Conseil général a adopté un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des

nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles. Les bénéficiaires des appartements subventionnés sont des personnes ayant un revenu juste supérieur aux normes de l'aide sociale et subissant de plein fouet l'effet de seuil. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier d'une aide variable en fonction de leur revenu, de leur fortune et du nombre de personnes occupant l'appartement. Des visites sont organisées tous les mercredis soirs de 17h30 à 19 heures. Inscriptions et renseignements auprès de la gérance communale au 032 717 76 70. (ak)

A propos...



Enfin libre !

«Que les hommes qui ont fait autrefois Neuchâtel se perpétuent dans l'avenir et que le civisme, la hauteur de vue et le courage soient toujours le lien entre les générations.»

C'est en ces termes que le président du législatif d'alors, M. Claude Junier, ponctuait son discours d'ouverture de la séance solennelle du Conseil général marquant le 750^e anniversaire de la Charte... de 1214.

Petit rappel après les festivités du Millénaire, la ville célébrera sa 800^e année de... liberté.

Mais non, le décompte ne se fait pas «à rebours»... La Charte de 1214 consacre pour la première fois, par écrit, une série de libertés accordées au peuple de Neuchâtel, le début d'une ère de développements qui ont fait progressivement ce qu'est Neuchâtel aujourd'hui.

Vous aurez tout loisir de faire savoir votre amour pour votre ville l'année prochaine, car de nouvelles réjouissances se préparent...

A l'époque, Neuchâtel comptait moins d'un millier d'âmes. Grâce au Contrôle des habitants, nous serons 33'333 à dire notre reconnaissance à nos prédécesseurs. Gage d'un avenir heureux?

Rémy Voirol

A louer

Service des bâtiments et du logement loue des places de parc:

Pierre-à-Bot 30/32

Parking couvert Fr. 105.- par mois

Pierre-à-Bot 24

Places extérieures Fr. 50.- par mois

Auguste-Bachelin 25

Parking couvert Fr. 120.- par mois

Renseignements complémentaires:
Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Première séance de la rentrée

Les membres du Conseil général sont convoqués à une séance ordinaire lundi 2 septembre 2013, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Nominations

13-103

Nomination de membres au sein des Conseils d'établissements scolaires intercommunaux (CESI).

- 1 membre au Centre scolaire du Mail.
- 1 membre au Centre scolaire des Terreaux.
- 1 membre au Centre de la Côte.

Rapports du Conseil communal

13-015

Rapport du Conseil communal, concernant l'aménagement du parc des Cadolles.

Autres objets

13-601

Interpellation du groupe socialiste par M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Pour un retour des poubelles publiques dans les rues de notre Ville».

13-306

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour des petits matins harmonieux».

13-307

Motion (remplaçant le postulat 12-506 déposé et développé le 2 juillet 2012) du groupe PopVertsSol par

M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

13-308

Motion du groupe PopVertsSol par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée «Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente».

13-401

Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Dimitri Paratte, Matthieu Béguelin et consorts, concernant l'adhésion de la Ville de Neuchâtel à l'association «Komitee Mühleberg-Verfahren / Comité Mühleberg-illimité-non».

Neuchâtel, le 14 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Olivier Arni

Le vice-chancelier, Bertrand Cottier

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Enquêtes publiques

Demande de Madame et Monsieur Christine et André Humberst, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires thermiques en toiture de l'immeuble 8, chemin de Gratte-Semelle, article 6363 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (GD architectes), d'un permis de

construire pour la transformation et la rénovation du bâtiment et l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en façade 83, rue de la Maladière, articles 14398 et 15323 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique CSEM.

Demande de Monsieur Michel Racine, ingénieur à Neuchâtel (RMT

Ingénieurs civils SA), d'un permis de construire pour la réalisation d'un couvert à voitures avec capteurs photovoltaïques en toiture, quai Max-Petitpierre (6), article 12446 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Viteos SA.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement des immeubles 5 et 7, rue du Plan ainsi que le rehaussement de leurs toitures, articles 8786 et 14371 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gina Anna Fiore Walder et Yves Walder.

Demande de Madame et Monsieur Audrey Bindu Roulet et Stéphan Roulet, d'un permis de construire pour la mise en conformité d'un étang et l'installation d'une clôture 41, chemin du Pré-Girard, article 9933 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Monsieur Pablo Antonio Chinchilla Ramirez, architecte à Chézard-St-Martin, d'un permis de construire pour la réalisation d'un immeuble d'habitation (chambres pour étudiants) accolé au bâtiment existant 16, rue des Saars, articles 16769 et 16770 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Ali Bozkaya.

Les plans peuvent être consultés du 30 août au 30 septembre 2013, délai d'opposition.

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du règlement d'aménagement communal:

- Plan des affectations, articles 5527 et 14331 (partiel) du cadastre de Neuchâtel (faubourg du Lac 5).

Les plans peuvent être consultés du 5 juillet au 23 septembre 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

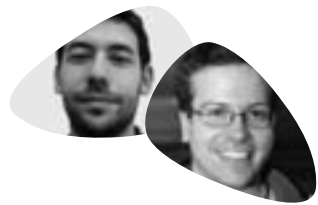
Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La chronique multimédia de...

GamesCom 2013: jeux vidéo et « Wienerschnitzel »!



Plus de 340'000 visiteurs sont venus célébrer la « nouvelle génération du jeu vidéo » à Cologne le week-end dernier. Nous y étions! Suivez le guide.

L'effervescence pouvait se sentir à la fois dans le public mais également parmi les éditeurs. La pression était palpable et nous ne parlons pas des délicieuses bières allemandes! Il est bien entendu difficile d'être exhaustif dans un tel maelström mais voici quelques éléments qui ont retenu notre attention. La question qui était sur toutes les lèvres concernait bien entendu les consoles de nouvelle génération, *Xbox One* et *Playstation4*. Sony est pourtant resté plutôt discret et ne nous a proposé que quelques jeux de lancement peu entraînants. En revanche, nous avons pu assister à une présentation en petit comité de la nouvelle bête de Microsoft. Les prouesses technologiques de celle-ci sont impressionnantes. Reste à savoir si le contenu sera à la hauteur et pour le moment peu de chose à se mettre sous



Des hordes de passionnés ont déferlé ce week-end à Cologne. • Photo: sp

la dent. Il manque encore clairement des arguments pour convaincre d'investir dans ces nouvelles consoles. La *Xbox One* a de plus été retardée en Suisse et ne sera pas disponible avant février 2014, contre une confirmation au 29 novembre 2013 pour la *Playstation4*.

En ce qui concerne les jeux, la plupart de ceux présentés sortiront également sur les « anciennes » générations, ainsi que sur PC. C'est le cas

notamment de *Project Spark*, un ambitieux et bluffant projet mettant à disposition des outils très complets pour créer soi-même toutes sortes de jeux et de les mettre à disposition de la communauté. Intuitif et faisant appel aux esprits créatifs les plus fous, nul doute que les amateurs de *Minecraft* apprécieront!

Notre second coup de cœur est pour *Evil Within*, à déconseiller aux âmes sensibles puisqu'il en fera

sursauter plus d'un! Les vidéos présentées ont révélé des ambiances glauques à souhait, s'inspirant de pièces maîtresses du genre comme *Resident Evil 4*, *Silent Hill 2* ou encore *Eternal Darkness*.

Et pour terminer, Nintendo, qui s'était un peu fait oublier, a débarqué en force à Cologne. Plusieurs jeux en test nous ont permis d'être plus optimistes sur l'avenir de la WiiU. En effet, le spectaculaire *Bayonetta 2* viendra compléter son catalogue « adulte » qui restait désespérément vide. Le prochain *Zelda* sur 3DS, *A link between worlds*, suite de l'épisode mythique sorti sur Super Nintendo, nous a quant à lui complètement charmés.

Lionel Imhoff & Niels Weber

Retrouvez plus de détails sur notre blog (vivrelejeu.blogspot.ch), ainsi que sur le site www.fellowsheep.ch. Merci à eux pour leur collaboration!

A travers l'histoire



En un siècle, l'esplanade de la Collégiale n'a quasiment pas changé. Seuls deux bancs de pierre y ont été ajoutés. Situés autrefois sur la colline du Crêt, ces bancs ont vu naître l'amour entre l'écrivain Honoré de Balzac et la comtesse polonaise Evelyne Hanska. En 1950, le Crêt est rasé et les bancs déplacés à la Promenade Carrée avant de rejoindre la colline du Château. Carte postale, début du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

Conseil général Nouveau membre

Arrêté
proclamant élu membre
du Conseil général
Monsieur Jérôme Bueche
(Du 21 août 2013)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. Fabio Bongiovanni;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 13 mai 2012;

Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Jérôme Bueche, deuxième suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamé élu membre du Conseil général, avec effet au 21 août 2013.

Art. 2. – Selon l'article 29 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, M. Jérôme Bueche sera assermenté le 2 septembre 2013 lors de la séance du Conseil général.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle et dans le journal officiel Vivre la Ville; il en sera délivré un exemplaire à M. Jérôme Bueche.

Neuchâtel, le 21 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 19 au 25 août 2013

- Température extérieure moyenne : 18,7° C.
- Degrés-jours : 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique **Climat-Consommation** ou au **Service de l'énergie et de l'environnement**, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Votations fédérales

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 5 janvier 2012 «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»;
2. la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp);
3. la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr; Heures d'ouverture des shops des stations-services);

le 22 septembre 2013

vu la décision du Conseil fédéral du 8 mai 2013 de soumettre trois objets à la votation populaire du 22 septembre 2013;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003; sur la proposition de son président, vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 3 juillet 2013,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 22 septembre 2013 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 21 septembre 2013 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 22 septembre 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 22 septembre 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Rosa et Valeriano Anibarro-Herranz Carro, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Maria et Bernhard Müller-Costantini, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 20 septembre 2013, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 21 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Conseil communal Nouveau membre

Arrêté de validation

de l'élection au Conseil communal de Monsieur Fabio Bongiovanni
(Du 21 août 2013)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

Vu la publication faite dans la Feuille officielle no 32 du 9 août 2013,

Considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête :

Article unique. – L'élection de M. Fabio Bongiovanni au Conseil communal, du 5 août 2013, est validée.

Neuchâtel, le 21 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol



Programme cinéma pour la semaine du 28 août au 3 septembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LES MILLER, UNE FAMILLE EN HERBE

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, me, ve au ma 20h15, VO angl s-t fr/all je 20h15.

Acteurs: Ed Helms, Jennifer Aniston, Jason Sudeikis.
De Rawson Marshall Thurber.

PERCY JACKSON 2 - LA MER DES MONSTRES - 3D

3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 15h15.
Acteurs: Logan Lerman, Brandon T. Jackson, Alexandra Daddario.
De Thor Freudenthal.

THE WOLVERINE - LE COMBAT DE L'IMMORTEL - 3D

6^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Brian Tee, Tao Okamoto.
De James Mangold.

LORE

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VO all s-t fr di 11h.
Acteurs: Saskia Rosendahl, Kai Malina, Ursina Lardi.
De Cate Shortland.

APOLLO 2

ELYSIUM

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Matt Damon, Jodie Foster.
De Blomkamp Neill.

ZAMBEZIA - DRÔLES D'OISEAUX - 3D

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF me, sa/di 13h30.

Bio: VF me au ma 15h30.

De Wayne Thornley.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 3D

11^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.

VF me au ma 15h30.

De Pierre Coffin.

APOLLO 3

THE HEAT - LES FLINGUEUSES

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 20h30.

Acteurs: Sandra Bullock, Melissa McCarthy.
De Paul Feig.

MONSTERS UNIVERSITY - MONSTRES ACADEMY - 2D

6^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF me, sa/di 13h30.

Acteurs: Billy Crystal, John Goodman.
De Pete Docter.

NÉ QUELQUE PART

5^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 15h45.

Acteurs: Fehd Benchems, Tewfik Jallab, Jamel Debbouze.
De Mohamed Hamidi.

JOBS

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF me, ve au lu 17h45, VO angl s-t fr/all je, ma 17h45.
Acteurs: Ashton Kutcher, Dermot Mulroney, James Woods.
De Joshua Michel Stern.

KICK-ASS 2

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 23h.

Acteurs: Aaron Johnson, Chloe Moretz, Christopher Mintz Plasse.
De Jeff Wadlow.

HANNAH ARENDT

12^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.

VF di 10h30.

Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch.
De Margarethe von Trotta.

ARCADES

RED 2

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 17h45, me, ve au di, ma 20h15, ve/sa 23h, VO angl s-t fr/all je, lu 20h15.

Acteurs: Bruce Willis, John Malkovich, Helen Mirren.
de Dean Parisot.

LES SCHTROUMPFS 2 - 3D

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.

VF me au ma 15h.

De Raja Gosnell.

BIO

INSAISSABLES

5^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF me au lu 20h15, VO angl s-t fr/all ma 20h15.

Acteurs: Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo.

De Louis Leterrier.

MICHAEL KOHLHASS

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 17h30.

Acteurs: Mads Mikkelsen, Sergi Lopez, Bruno Ganz.
De Arnaud des Pallières.

REX

Le cinéma Rex est fermé pour cause de rénovations jusqu'à fin octobre 2013.

STUDIO

JEUNE ET JOLIE

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.

Apollo 2: VF di 10h45.

Acteurs: Marine Vacth, Géraldine Pailhas, Charlotte Rampling.
De François Ozon.

LES SCHTROUMPFS 2 - 2D

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.

VF me, sa/di 13h45.

De Raja Gosnell.

CONJURING: LES DOSSIERS WARREN

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Vera Farmiga, Patrick Wilson, Ron Livingston.
De James Wan.



L'instantané de Stefano Iori...



... Lucillien, vendeur de scoubidou au vide-grenier



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

ANSB - Association neuchâteloise de services bénévoles (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

APEN - Association des Parents d'Élèves de Neuchâtel (case postale 1625, 2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch, www.apen-ville.ch.

ASI - Association suisse des invalides, section du Littoral neuchâtelois (pass. Max-de-Meuron 6), permanence sociale chaque mercredi après-midi. Les autres jours sur rendez-vous, tél. secrétariat: 032 724 12 34.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre

P paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: temple ouvert du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h, présence et exposition «L'art qui fleurit et soigne», du 3 au 18 septembre. Vernissage mardi 3 septembre à 18h. Jeudi à 10h, médiation, salle du refuge. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement.

Valangines: di à 11h45, culte aux rythmes de l'Afrique avec Présence Afrique Chrétienne.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di 10h célébration dominicale.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 10h, messe, à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité



Voyagez avec la coccinelle

FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA

entreprise neuchâteloise à votre service depuis 1958

NOUVEAUX SPECTACLES

Mercredi 20 novembre - spectacle à 20 heures

PATRICK BRUEL à Genève, Arena

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 145.-

Dimanche 8 décembre - spectacle à 17 heures

LE CIRQUE DU SOLEIL « DRALION » à Genève, Arena

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 205.-

Dimanche 15 décembre - spectacle à 14 heures

ROMEO ET JULIETTE à Genève, Arena

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 135.-

(Ballet, accompagné de l'orchestre de Moscou)

Vendredi 21 mars 2014 - spectacle à 20 h 30

MURIEL ROBIN à Genève, Arena

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 146.-

Vendredi 28 mars 2014 - spectacle à 20 h 30

MIMIE MATHY à Genève, Théâtre du Léman

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 146.-

Samedi 5 avril 2014 - spectacle à 20h30, Lausanne, Théâtre Beaulieu

10 ANS DE MARIAGE (humour)

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 126.-

Samedi 26 avril 2014 - spectacle à 19 heures

MUSIKSTARPARADE à Lyss (4 heures de spectacle)

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 126.-

Jeudi 22 mai - spectacle à 20 heures

ANDRÉ RIEU à Genève, Arena

Car + billet 1^{re} cat.: CHF 181.50

IL RESTE QUELQUES PLACES POUR

Samedi 16 novembre Age Tendre et Têtes de Bois à Genève CHF 139.-

Samedi 23 novembre Serge Lama à Lausanne CHF 136.-

Dimanche 1^{er} décembre Michel Sardou à Genève CHF 180.-

Départ de Neuchâtel • Chèques REKA acceptés sur toutes nos courses

Tél. 032 855 11 61

voyages.favre@bluewin.ch • www.voyages-favre.ch

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Les jeunes Théo Beynon et Marie-Caroline Janssens ont décollé lors du dernier championnat suisse de wakeboard

Des Neuchâtelois qui montent

Marie-Caroline Janssens, 18 ans, et Théo Beynon, 13 ans, ont respectivement été sacrés vice-championne Junior Ladies et champion Boys au dernier championnat suisse de wakeboard. L'occasion de faire leur connaissance et de découvrir ce sport né dans les années 1980.

Comment avez-vous commencé le wakeboard?

Théo Beynon: J'ai découvert ce sport par hasard! Une amie nous a une fois prêté une planche, j'ai essayé et j'ai tellement aimé qu'un an après je m'en suis acheté une! Je fais de la compétition depuis trois ans. Ma famille fait plutôt du ski nautique et possède un bateau depuis vingt ans. J'ai toujours fait un peu des deux mais j'ai toujours eu envie d'être plus libre: en ski nautique, il faut juste passer entre deux bouées, alors qu'avec le wakeboard, c'est possible de réaliser une variété infinie de figures.

Marie-Caroline Janssens: On venait souvent au Bain-des-Dames avec ma famille. Mon frère et ses amis en faisaient. Je trouvais ça cool et j'ai voulu essayer... Après, ma maman a pris la Commission juniors au Ski nautique club Neuchâtel, j'ai été inscrite chez les juniors, et j'ai commencé à faire les entraînements en 2008. C'était un peu à l'âge où mon frère était une sorte d'exemple et je voulais tout faire comme lui.

T.B.: Avant, j'ai fait du judo, du tennis, de l'escalade... et aussi du foot, mais qu'une semaine, je n'ai pas aimé! Je n'étais pas très fort donc on ne me



Marie-Caroline «MC» Janssens et Théo Beynon tout sourire après leurs bonnes performances au championnat suisse de wakeboard.

n'y a pas de sauts. Au début, mon papa se faisait des cheveux blancs, mais maintenant, il se dit que pour progresser il faut se faire mal! Par contre ça m'est déjà arrivé d'entendre crier ma maman sur le bateau quand j'essaie de nouvelles figures.

M.-C. J.: Moi c'est plutôt le contraire, ma maman aimerait bien que je n'aie plus autant peur de lancer des figures impressionnantes!

T.B.: Il y a beaucoup de côtes cassées, de commotions cérébrales ou d'entorses.

M.-C. J.: Ce n'est pas un sport de petit chaton!

Il vaut donc mieux être bien préparé!

M.-C. J.: Tous les samedis matin avant l'entraînement, on fait un échauffement lors duquel on essaie d'intégrer pompes et abdos. En hiver ou quand la météo est mauvaise, on fait du renforcement.

Comment se passe une saison?

M.-C. J.: Elle a commencé en avril, par un camp en Espagne avec le team élite. Ensuite, il y a des entraînements hebdomadaires et des compétitions tout au long de l'année.

T.B.: Au total, une saison coûte environ 5'500 francs.

M.-C. J.: Le club nous aide pour les minutes qu'on passe sur l'eau, mais ça reste un sport relativement cher: il y a l'essence des bateaux, les déplacements, le matériel.

A quelle fréquence vous entraînez-vous?

T.B.: Il y a des entraînements tous les samedis. Mais je suis sur l'eau quasiment tous les jours une demi-heure dès que le temps le permet! Et puis ça dépend aussi s'il y a l'école ou pas: pendant les vacances, je peux faire six heures de wake par semaine. Ce n'est pas un sport d'endurance. En compétition, on est jugés sur quarante secondes, sur deux runs de 400 mètres! En moyenne, on peut faire cinq figures par passage.

M.-C. J.: Au fil des années, on voit la différence de niveau. Ça commence de plus en plus jeune, les planches évoluent donc on peut aussi faire de meilleurs trucs. Les ailerons sont devenus plus petits, c'est beaucoup plus facile pour glisser sur l'eau et faire des rotations.

Comment s'est déroulé votre championnat suisse?

M.-C. J.: On a eu du vent et c'était parfois embêtant. Dans les finales, on était trois filles à avoir presque le même niveau, ça donnait de l'adrénaline! Mais quoi qu'on fasse comme classement, on était contentes! Je suis tombée sur la fin, alors que la gagnante a fait un run parfait.

T.B.: Moi, je ne m'y attendais vraiment pas! L'année passée, j'avais complètement loupé mon championnat en terminant septième. Là, je ne pouvais que m'améliorer mais je ne pensais pas gagner! J'ai fait des super qualifications, des bonnes demi-finales, et en finale, c'était un des plus beaux runs que j'aie jamais fait! J'étais très stressé mais j'ai réussi à penser uniquement à ce que je devais faire et j'ai pu poser deux gros périlleux.

Vous étiez-vous spécialement préparé pour cette occasion?

M.-C. J.: Notre entraîneur Gaël Schälppy est présent chaque samedi. Avant le championnat, on a eu un coach qui est venu de France. On a écrit un run de compétition que l'on a pu travailler pendant deux jours pour être sûr de le connaître sur le bout des doigts. Du coup, dès qu'on arrive derrière le bateau en compétition, on est en confiance!

T.B.: Dans ma catégorie, on doit mettre toutes ses meilleures figures pour gagner, et je ne suis pas sûr de les passer à 100% à chaque fois! Donc soit ça passe hyper-bien, soit je dégringole dans le classement.

Quels sont vos objectifs à moyen terme?

T.B.: J'espère au moins pouvoir participer à des compétitions internationales. Et c'est bien parti pour le moment! Les deux premiers du classement général suisse sont sélectionnés chez les boys pour aller aux Championnats d'Europe, et je suis actuellement deuxième.



Photo: sp

M.-C. J.: J'aimerais bien atteindre la première place plus régulièrement! Mais j'ai commencé le wake beaucoup trop tard, à treize ans. Au niveau national je pourrai encore faire des podiums, mais en international ce ne sera jamais pour moi. Mais ce n'est pas grave! Mon but est d'avoir plus de plaisir et de progresser.

Le mot de la fin?

M.-C. J.: Je remercie le club pour tout le soutien qu'il nous apporte, l'encadrement, les bateaux. Et surtout nos parents, qui nous suivent toute une saison!

Thomas Nussbaum



Photo: sp

passait jamais la balle. Du coup je cueillais des pâquerettes pour mes cochons d'Inde!

De quoi donner des cheveux blancs à vos parents?

T.B.: Oui! Mes parents ont toujours été dans le ski nautique, et il